
Concours de dessin STOP PUB et suivi des appositions

Cc du Bassin de Pont-à-mousson

Domaine de Charmilly - Chemin des Clos

Bp N° 285

54701 Pont-à-Mousson

[Voir le site internet](#)

Sandra Fantes

s.fantes@dechets-tri.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Depuis 2002, le Syndicat Mixte met à disposition dans les mairies les autocollants « STOP PUB » fournis par le Ministère de l'Environnement. Celui-ci ayant arrêté d'en proposer, le Syndicat Mixte a organisé en 2010 un concours de dessins sur ce thème. Son objectif était d'illustrer des autocollants destinés à être apposés sur les boîtes aux lettres des habitants qui le souhaitent.

Les 3 dessins sélectionnés ont été imprimés sur des autocollants et mis gratuitement à disposition des habitants dans les mairies des 31 communes du territoire du Syndicat Mixte.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le but de cette action est la diminution des quantités de déchets d'imprimés publicitaires.

L'objectif pour 2013 (5ème année du PLP) était de 15 % des boîtes aux lettres équipées d'un autocollant « stop pub » (soit environ 2 550 foyers).

L'intérêt de réaliser un concours de dessins pour atteindre ces objectifs est l'implication de la population du territoire dans cette action.

Au niveau des quantités de déchets évitées, le ratio national habituellement avancé de 35 kg/foyer/an semble bien inférieur à la réalité du territoire où 6 campagnes de pesée sur une semaine au cours de l'année 2011 par plusieurs foyers aboutit à une moyenne de plus de 60 kg/foyer/an.

Résultats quantitatifs

- **Nombre de dessins reçus**

- 82 en catégorie « enfants » (5 à 11 ans) ;
- 11 en catégorie « ados » (12 à 16 ans) ;
- 6 en catégorie « adultes » (+ 17 ans) ;
- Soit un total de **99 participants.**

- **Nombre d'autocollants imprimés en 2011 :**

3 000 exemplaires pour chaque modèle, soit **9 000 exemplaires au total**.

Les autocollants ainsi imprimés pourraient équiper la moitié des boîtes aux lettres des habitants du Syndicat Mixte.

- **Nombre d'autocollants mis à disposition en 2011 :**

6 011 autocollants distribués principalement dans les mairies, sur les deux déchèteries de Dieulouard et Pont-à-Mousson, ainsi que sur les stands tenus par le Syndicat Mixte.

Les autocollants distribués sont pour 2 087 les STOP PUB « chien », pour 2 047 les STOP PUB « feux tricolores », et pour 1 911 les STOP PUB « poubelle ».

- **Nombre d'autocollants apposés :**

En 2010, le taux d'apposition était de 12 %. Les 15 % ont été atteints 2011.

En 2012, le Syndicat Mixte a mis en place un système de contrôle d'accès aux déchèteries à l'aide de cartes. Sur l'ensemble des foyers ayant demandé leur carte (près de 8 000 demandes), **24 % déclarent avoir apposé un STOP PUB sur leur boîte aux lettres.**

Résultats qualitatifs

La campagne de diffusion de l'autocollant a pu être relancée grâce à l'édition de plusieurs autocollants avec différents visuels.

La distribution des cartes d'accès en déchèteries permet de disposer d'une liste d'adresses électroniques pour échanger des informations avec les usagers.

MISE EN OEUVRE

Planning

Décembre 2009 : Information sur le concours de dessins dans le « CalenTrier » et par une information dans les écoles.

Avril 2010 : Contact avec les annonceurs et distributeurs, mise en place des boîtes aux lettres témoins et suivi des flux.

Juillet à septembre 2010 : mesure du taux de boîtes aux lettres équipées d'un autocollant « STOP PUB ».

Août 2010 : Lancement du concours de dessins.

Novembre 2010 : Clôture de réception des dessins.

Décembre 2010 : choix des dessins gagnants en commission communication. Publication des 3 dessins gagnants par voie de presse et sur le site internet du Syndicat Mixte. Amélioration du site internet : les internautes ont la possibilité de remplir un document pour signaler le non respect de l'autocollant.

Mars 2011 : Demande de devis pour l'impression des autocollants.

Mai-juin 2011 : Impression des autocollants « STOP PUB » et distribution dans les mairies.

Juillet à septembre 2011 : Mesure du taux de boîtes aux lettres équipées d'un autocollant « STOP PUB ».

2012 à aujourd'hui : Sondage réalisé auprès des demandeurs de cartes d'accès aux déchèteries sur l'apposition d'un autocollant « STOP PUB » sur leur boîte aux lettres.

2013 : Mise en place d'affiches sur les bornes d'apport volontaires de papiers incitant les personnes ne lisant pas les publicités à apposer un autocollant « STOP PUB ».

Moyens humains

Animatrice du PLPD.

Moyens financiers

Impression affiches + lots concours : 400 €TTC.

Impression des autocollants : 1 300 €TTC.

Total : 1 700 €TTC.

Moyens techniques

Logiciel Indesign.

Partenaires mobilisés

- La population et les scolaires pour le concours de dessins.
- Un imprimeur pour la réalisation des autocollants.
- Les commerces, mairies et autres lieux publics pour la diffusion des autocollants et de l'affiche.
- Les distributeurs et magasins si on constate des dysfonctionnements dans le respect de l'autocollant.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Action emblématique connue du grand public.
- Message adapté au territoire.
- Moindres coûts de conception des autocollants.

Difficultés rencontrées

- Autocollants originaux.
- Implication de la population permettant une meilleure adhésion au « STOP PUB ».
- Suivi du nombre de « STOP PUB » apposés par l'intermédiaire de la liste des adresses électroniques issue de la dotation en cartes d'accès aux déchèteries.

Recommandations éventuelles

Besoin d'une campagne de communication importante pour mobiliser un maximum de participants au concours.

Penser à utiliser tous les partenaires relais pour la diffusion de l'information : écoles, collectivités, commerces, presse, radio...

Les bornes d'apport volontaire sont également un endroit privilégié pour toucher les personnes concernées.

Mots clés

MENAGE | JEUNESSE | STOP PUB | CAMPAGNE D'INFORMATION | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE

valerie.lambotte@ademe.fr

Direction régionale Grand Est